

## VILLE de POTIGNY

# Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 2 juillet 2024 à 18 heures

## Sommaire

Ordre du jour de la séance
Liste des délibérations et questions diverses
Délibérations
Feuille d'émargement

Procès-verbal établi à l'issue de la séance par :

Le Maire,

Gérard KEPA.

La Secrétaire de Séance,

elegichenal H.

Hélène LEMARCHAND.

ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON DE FALAISE

MAIRIE



**POTIGNY 14420** 

Tel: 02.31.90.84.67 ville-potigny@wanadoo.fr

B.P./

Objet : réunion du Conseil Municipal.

POTIGNY, le 25 juin 2024

Monsieur le Maire

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

Mardi 2 juillet 2024 à 18 heures, en Mairie,

#### avec pour ordre du jour :

- 1°/ Délégation de signature
- 2°/ Convention Territoriale Globale (CAF)
- 3°/ Décision modificative budgétaire
- 4°/ Travaux réseau d'eaux pluviales
- 5°/ Point sur les effectifs communaux
- 6°/ Questions diverses.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Maire,

Gérard KEPA.

## COMMUNE DE POTIGNY

## Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 2 juillet 2024

<u>Présents</u>: M. Kepa, M<sup>me</sup> Maunoury, M<sup>me</sup> Bouteiller, M. Blais, M<sup>me</sup> Lemarchand, M<sup>me</sup> Kiszko, M. Benoît, M. Defenouillère, M. Geffroy, M<sup>me</sup> Fichet-de-Clairfontaine, M<sup>me</sup> Prosper, M<sup>me</sup> Dunbar, M<sup>me</sup> Besançon, M. Faucher. <u>Pouvoirs</u>: M. Bérel à M<sup>me</sup> Maunoury, M<sup>me</sup> Knedlik à M<sup>me</sup> Kiszko. Absent excusé: M. Gasnier. Absent: M. Marie.

- Communication de Monsieur le Maire au titre de sa délégation permanente de signature :
  - Travaux Rue du Marché (marché TOFFOLUTTI)
    - Avenant n° 2 Marquages au sol (2 830,05 € HT).
  - Maîtrise d'œuvre Stade des Gueules Rouges (marché BIBET)
    - Sous-traitance ACEMO Gestion eaux pluviales (1 000 € HT).
  - Contrat d'apprentissage de M<sup>me</sup> RABASSE Manon (01/07/2024 au 31/08/2026).
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF du Calvados, pour le fonctionnement du Centre de Loisirs (période 2025-2029).
- Décision modificative budgétaire rendue nécessaire par des ajustements à effectuer sur différents articles en cours d'exercice.
- Acceptation du devis de l'entreprise FLORO TP pour des travaux à réaliser sur le réseau d'eaux pluviales de la Rue Louis Bouillard (gestion des eaux du Clos Michel). Coût HT : 25 970 €.
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'acte de rétrocession de quatre parcelles supplémentaires du lotissement « Le Clos du Vallon », qui n'avaient pas été intégrées dans l'acte initial. (Point ajouté à l'ordre du jour avec l'accord du Conseil Municipal)
- Point sur les effectifs du personnel communal au 01/07/2024. 34 agents sont employés à ce jour par la collectivité, dont 26 sont des fonctionnaires territoriaux.

#### Questions et informations diverses :

- remerciements du Comité de jumelage franco-polonais pour la subvention annuelle de fonctionnement (M. Kepa);
- demande de réinstallation du miroir, au carrefour de la Rue des Pinçons et de la Rue du Marché (M<sup>me</sup> Dunbar);
- avancement des projets de Pôle de Santé et de transfert du Centre de Secours et d'Incendie (M<sup>me</sup> Dunbar);
- programme des cérémonies organisées par le Comité de jumelage franco-anglais (M<sup>me</sup> Maunoury);
- prochains travaux de réfection du réseau d'eau potable entrepris par le Syndicat Sud-Calvados, Route d'Argences et Rue du Général Lelclerc (M. Kepa/M. Blais);
- permanences publiques de la Gendarmerie de Potigny, tous les mercredis de 8h à 12h (M<sup>me</sup> Maunoury);
- prochaine campagne de recensement de la population, du 16/01 au 15/02/2025 (M<sup>me</sup> Maunoury).

Séance levée à 19h20.

ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON DE FALAISE

#### VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION 25.06.24

DATE D'AFFICHAGE 25.06.24

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 18 Présents : 14 Votants : 16

#### DELIBERATION MUNICIPALE nº 2024/036

L'an deux mille vingt-quatre,

Le deux juillet à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

#### Etaient présents :

M<sup>me</sup> MAUNOURY Maryvonne, M<sup>me</sup> BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène, M<sup>me</sup> KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOUILLERE Jean-Yves, M. GEFFROY Jean-Claude, M<sup>me</sup> FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle, M<sup>me</sup> DUNBAR Annick, M<sup>me</sup> BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

#### Absents votant par procuration:

M. BÉREL Daniel avait donné procuration à M<sup>me</sup> MAUNOURY Maryvonne, M<sup>me</sup> KNEDLIK Thérèse avait donné procuration à M<sup>me</sup> KISZKO Colette.

#### Absent:

M. GASNIER Jean-Marie, M. MARIE Jean-Baptiste.

M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Le procès-verbal de la réunion du 22 mai 2024 est adopté à l'unanimité.

#### Objet:

INFORMATION AU TITRE DE LA DELEGATION DE SIGNATURE. Le Conseil Municipal prend acte que Monsieur le Maire a signé, au titre de la délégation qui lui a été donnée par délibération du 27 mai 2020 (articles L 2122-22 et L 21122-23 du C.G.C.T.) :

- Travaux Rue du Marché (marché TOFFOLUTTI)
  - Avenant n° 2 Marquages au sol (2 830,05 € HT).
- Maîtrise d'œuvre Stade des Gueules Rouges (marché BIBET)
  - Sous-traitance ACEMO Gestion eaux pluviales (1 000 € HT).
- Contrat d'apprentissage de M<sup>tue</sup> RABASSE Manon (01/07/2024 au 31/08/2026).

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le trois juillet deux mille vingt-quatre.

Le Maire,

Gérard KEPA.

La Secrétaire de séance,

Hélène LEMARCHAND.

ever enoll.

Envoyé en préfecture le 03/07/2024 Reçu en préfecture le 03/07/2024 Publié le

ID: 014-211405162-20240702-2024\_036-DE

ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON DE FALAISE

#### VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION 25.06.24

DATE D'AFFICHAGE 25 06 24

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice: 18 Présents: 14 Votants: 16

### Objet: CONVENTION

TERRITORIALE GLOBALE.

#### DELIBERATION MUNICIPALE nº 2024/037

L'an deux mille vingt-quatre,

Le deux juillet à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

#### Etaient présents :

M<sup>me</sup> MAUNOURY Maryvonne, M<sup>me</sup> BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène, M<sup>me</sup> KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOUILLERE Jean-Yves, M. GEFFROY Jean-Claude, M<sup>me</sup> FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle, M<sup>me</sup> DUNBAR Annick, M<sup>me</sup> BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

#### Absents votant par procuration:

M. BÉREL Daniel avait donné procuration à M<sup>me</sup> MAUNOURY Maryvonne, M<sup>me</sup> KNEDLIK Thérèse avait donné procuration à M<sup>me</sup> KISZKO Colette.

#### Absent

M. GASNIER Jean-Marie, M. MARIE Jean-Baptiste.

M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire Et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

Donne pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant

Pour signer la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados pour une durée de 5 ans, soit à compter du 1er janvier 2025 et jusqu'au 31 décembre 2029.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le trois juillet deux mille vingt-quatre.

Le Maire,

Gérard KEPA.

La Secrétaire de séance,

Hélène LEMARCHAND.

ecocchoudH:

ARRONDISSEMENT DE CAEN CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION 25.06.24

DATE D'AFFICHAGE 25.06.24

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice: 18 Présents : 14 Votants: 16

#### DELIBERATION MUNICIPALE nº 2024/038

L'an deux mille vingt-quatre,

Le deux juillet à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

#### Etaient présents :

Mme MAUNOURY Maryvonne, Mme BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, Mme LEMARCHAND Hélène, Mme KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOUILLERE Jean-Yves, M. GEFFROY Jean-Claude, Mme FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, Mme PROSPER Isabelle, Mme DUNBAR Annick, Mme BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

#### Absents votant par procuration:

M. BÉREL Daniel avait donné procuration à Mme MAUNOURY Maryvonne, M<sup>me</sup> KNEDLIK Thérèse avait donné procuration à M<sup>me</sup> KISZKO Colette.

M. GASNIER Jean-Marie, M. MARIE Jean-Baptiste.

M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

#### Objet: **DECISION MODIFICATIVE** BUDGETAIRE N° 1.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les modifications budgétaires suivantes :

Montants

Libellés

#### Investissement:

Chapitre

Article

2031	041	Frais d'études	R	- 28 440 €
2315	041	Installation Mat. Outil Technique	D	28 440 €
Fonctionner	ment:			
Article	Chapitre	Libellés		Montants
070	07	T-1	_	
673	67	Titres annulés	R	+ 2000€
65 888	65	Autres charges excep <sup>lles</sup>	D	- 2000€
60 612	011	Energie Electricité	R	+ 20 000 €
65 888	65	Autres charges excep <sup>lles</sup>	D	- 20 000 €
6161	011	Assurances multirisques	R	+ 4 000 €
6168	011	Autres assurances	D	- 4 000 €
62 876	011	Aux GFP de rattachement	R	+ 2500€
65 888	65	Autres charges excep <sup>lles</sup>	D	- 2500€

Envoyé en préfecture le 03/07/2024 Reçu en préfecture le 03/07/2024

ID: 014-211405162-20240702-2024\_038-DE

633	012	Impôts et taxes sur rémunération	R	+ 10 000€
6332	012	Cotisations versées au FNAL	D	- 1000€
6336	012	Cotisations versées au CNFPT	D	- 9000€
6411	012	Personnel titulaire	R	+ 30 000€
65 888	65	Autres charges excep <sup>lles</sup>	D	- 30 000€
7391112	014	Dégrèvement TH	R	+ 1000€
65 888	65	Autres charges excep <sup>lles</sup>	D	- 1000€

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le trois juillet deux mille vingt-quatre.

Le Maire,

Gérard KEPA.

La Secrétaire de séance,

ewclond H.

Hélène LEMARCHAND.

ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION 25.06.24

DATE D'AFFICHAGE 25.06.24

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice: 18 Présents: 14 Votants: 16

#### Objet:

TRAVAUX RESEAU D'EAUX PLUVIALES (CLOS MICHEL).

#### DELIBERATION MUNICIPALE nº 2024/039

L'an deux mille vingt-quatre,

Le deux juillet à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

#### Etaient présents :

M<sup>me</sup> MAUNOURY Maryvonne, M<sup>me</sup> BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène, M<sup>me</sup> KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOUILLERE Jean-Yves, M. GEFFROY Jean-Claude, M<sup>me</sup> FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle, M<sup>me</sup> DUNBAR Annick, M<sup>me</sup> BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

#### Absents votant par procuration:

M. BÉREL Daniel avait donné procuration à M<sup>me</sup> MAUNOURY Maryvonne, M<sup>me</sup> KNEDLIK Thérèse avait donné procuration à M<sup>me</sup> KISZKO Colette.

#### Absent

M. GASNIER Jean-Marie, M. MARIE Jean-Baptiste.

M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée un devis relatif à des travaux urgents à réaliser sur le réseau d'eaux pluviales de la Rue Louis Bouillard (gestion des eaux du Clos Michel) :

- Entreprise FLORO TP

25 970 euros HT

Après analyse du prix et des données techniques, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise FLORO TP.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le trois juillet deux mille vingt-quatre.

Le Maire,

Gérard KEPA.

La Secrétaire de séance,

Hélène LEMARCHAND.

ewickenoly.

Envoyé en préfecture le 03/07/2024

Reçu en préfecture le 03/07/2024

Publié le

ID: 014-211405162-20240702-2024\_039-DE

ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON DE FALAISE

#### VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION 25.06.24

DATE D'AFFICHAGE 25.06.24

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice: 18 Présents: 14 Votants: 16

#### Objet:

RETROCESSION
ESPACES COMMUNS,
LOTISSEMENT « LE
CLOS DU VALLON »,
LIEU-DIT « LES
ANTES ».

#### DELIBERATION MUNICIPALE nº 2024/040

L'an deux mille vingt-quatre,

Le deux juillet à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

#### Etaient présents :

M<sup>me</sup> MAUNOURY Maryvonne, M<sup>me</sup> BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène, M<sup>me</sup> KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOUILLERE Jean-Yves, M. GEFFROY Jean-Claude, M<sup>me</sup> FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle, M<sup>me</sup> DUNBAR Annick, M<sup>me</sup> BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

#### Absents votant par procuration:

M. BÉREL Daniel avait donné procuration à M<sup>me</sup> MAUNOURY Maryvonne, M<sup>me</sup> KNEDLIK Thérèse avait donné procuration à M<sup>me</sup> KISZKO Colette.

#### Absent:

M. GASNIER Jean-Marie, M. MARIE Jean-Baptiste.

M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, lors de la rétrocession des voiries et espaces communs du lotissement « Le Clos du Vallon » en date du 17 mai 2024, les parcelles cadastrées section ZC n° 201 (161 m²), n° 203 (191 m²), n° 210 (80 m²) et n° 212 (88 m²) du même lotissement, lieu-dit « Les Antes », n'ont pas été citées dans l'acte de rétrocession.

Afin de régulariser cette situation, le Conseil Municipal est sollicité pour donner son accord aux conditions suivantes :

- Rétrocession des parcelles ci-dessus désignées à titre purement gratuit.
- Transfert de propriété au jour de l'acte.
- Entrée en jouissance fixée au jour de l'acte, les parcelles étant libres de toute location et de toute occupation.
- Frais d'acte à charge du lotisseur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- accepte les conditions sus énoncées,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte, qui sera rédigé par Maître LELEU, du cabinet notarial « Des notaires à mes côtés ».

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le trois juillet deux mille vingt-quatre.

Le Maire,

Gérard KEPA.

La Secrétaire de séance,

eloichena H.

Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 03/07/2024 Reçu en préfecture le 03/07/2024

Publié le

ID: 014-211405162-20240702-2024\_040-DE

## COMMUNE DE POTIGNY

## **Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 2 juillet 2024

N°	Objet	Visa Préfecture
2024/036	Information au titre de la délégation de signature	03/07/2024
2024/037	Convention Territoriale Globale	03/07/2024
2024/038	Décision modificative budgétaire n° 1	03/07/2024
2024/039	Travaux réseau d'eaux pluviales Clos Michel	03/07/2024
2024/040	Rétrocession espaces communs « Clos du Vallon » (1-dit « Les Antes »)	03/07/2024

## Présents lors de la séance :

NOM / Prénom	Signature
KEPA Gérard	O Wm.
MAUNOURY Maryvonne	
BOUTEILLER Jacqueline	
BLAIS Patrick	53
LEMARCHAND Hélène	/ ceacherth.
KISZKO Colette	The second second
BENOIT Dominique	1
DEFENOUILLERE Jean-Yves	M
GEFFROY Jean-Claude	all y
FICHET-de-CLAIRFONTAINE MNeige	Hit wood to
PROSPER Isabelle	
DUNBAR Annick	Aprilal
BESANÇON Anne-Gwenaëlle	
FAUCHER Ludovic	